



## P.-O.: Une appli pour en finir avec les accidents routiers au travail

**La médecine du travail des Pyrénées-Orientales innove.**

L'application mise au point au sein du pôle départemental de santé au travail paraît promise à un bel avenir. D'ici quelques mois, pas moins de 2,6 millions de salariés des régions Occitanie, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine devraient avoir accès à ce logiciel, baptisé Apptiv, qui vise à faire chuter le nombre d'accidents de la route en milieu professionnel. La problématique n'est pas anodine. « *Les accidents routiers restent la première cause de mortalité au travail* », rappelle Claudine Mazziotta, la directrice du pôle de santé au travail (PST) des Pyrénées-Orientales.

### En test dans près de 500 entreprises

Comment une application peut-elle enrayer le phénomène ? Tout d'abord en permettant d'identifier précisément les risques pour chaque salarié, ainsi qu'à l'échelle de leur entreprise. A partir de ce diagnostic, basé sur les déclarations croisées des salariés et des employeurs, Apptiv prescrit des formations destinées à remédier aux risques mis en évidence (téléphone au volant, etc.).

« *Nous sommes en phase d'expérimentation depuis le 3 septembre dernier, précise Claudine Mazziotta. 474 entreprises (5 542 salariés) sont en train de tester l'application. Nous allons repasser prochainement dans ces entreprises pour voir si les salariés ont modifié leurs comportements. Dans un an, on reprogrammera des visites pour ces salariés, afin que l'Inserm, qui est chargé d'évaluer scientifiquement le dispositif, puisse nous donner des indicateurs de santé.* »

Après avoir présenté Apptiv en mai dernier à la députée Charlotte Lecocq, rédactrice d'un rapport sur la santé au travail publié fin août, l'équipe du PST des Pyrénées-Orientales doit rencontrer en novembre la directrice de cabinet de la ministre du travail, Muriel Pénicaud.

### Vers un champ d'action élargi

Cerise sur le gâteau : l'application devrait aussi faire partie des projets présentés dans le cadre du concours national Innovation 2019 sécurité routière. Le préfet des P.-O., Philippe Chopin, est d'ores et déjà enthousiaste. « *Cette application traduit la capacité des territoires à être des moteurs en matière d'innovation* », estime-t-il.

Apptiv permet également aux employeurs d'avoir accès à une « *veille réglementaire et juridique* » (modèle de règlement intérieur, etc.). Et ce n'est qu'un début. Car à terme, l'application ne devrait pas se limiter à la sécurité routière, mais prendre en compte l'ensemble des risques présents dans l'entreprise. Les études destinées à élargir le champ d'action d'Apptiv devraient se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2019.